

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 5

Artikel: La grammaire... de mes rêves

Autor: Ducarroz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

C'était si gentil. Peut-on poser des questions ? Alors j'en préparerai pour la prochaine fois... » Puis elle écrivait à sa mère : « Si tu savais quel bon accueil m'ont fait les institutrices ! » En janvier, elle nous envoyait son affectueux souvenir et ses regrets de ne pouvoir assister à notre réunion, étant retenue chez elle par la grippe. Nous ne l'avons plus revue...

Chère petite sœur institutrice, vous n'avez passé que de courts instants au milieu de nous ; mais, dès la première rencontre, votre limpide regard, où transparaisait la pureté d'une belle âme, a conquis notre sympathie. Plus tôt que nous, vous êtes « rentrée à la maison », où, sûrement, le Bon Dieu vous a donné un beau « certificat » avec la mention « très bien », parce que vous avez donné tout votre cœur au service de l'École, qui est aussi Son service...

Le groupement glânois de la Société des institutrices.

La grammaire... de mes rêves

Dans ses propos sur l'Éducation, Alain, le paradoxal, dit quelque part qu'il n'est point de procédés faciles pour enseigner des choses difficiles. Il souhaite même (p. 9) voir l'enfant « apprendre difficilement les choses faciles ». Cette boutade que l'on ne peut décidément prendre au sérieux, pourrait cependant être gravée au frontispice de multiples grammaires abandonnées sur les rayons de nos bibliothèques scolaires. Je ne parle point ici de la grammaire de l'Académie, mais bien de nos modestes manuels primaires que nous destinons habituellement à nos élèves du cours moyen.

Nos grammaires, et personne ne le contestera, n'ont pas l'heur de plaire à nos écoliers et pourquoi ? Bien peut-être parce qu'elles leur imposent, dans des tâches quotidiennes, la discipline de l'effort, de la réflexion, de la concentration. Mais aussi, et surtout, parce qu'elles ont un visage austère, rébarbatif, parce qu'elles recèlent en leur sein une nourriture spirituelle indigeste, confuse, mal ordonnée, mal apprêtée pour leur âge.

Les maîtres eux-mêmes répugnent à mettre le nez dans ces « sommes grammaticales » qui dégorgent, de la première à la dernière page, force théories et commentaires sur les neuf parties du discours, et qui font un prétentieux étalage de textes anonymes, peu adaptés, d'un intérêt douteux, et rédigés en une langue quasi inintelligible pour l'élève.

Ces manuels, destinés à soulager l'astreignante besogne du maître, sont plutôt des auxiliaires ennuyeux et encombrants. De fait, bon nombre de praticiens préfèrent s'en passer, et qui, pourtant, seraient heureux de posséder un modeste ouvrage, sorte de guide sûr pour le maître et de recueil pratique pour l'élève, conçu selon une formule nouvelle. Ce petit code grammatical (et orthographique) ne pourrait-il pas s'intituler (et je pense aux jeunes élèves de 3^{me} année) :

La grammaire par l'image

Cet opuscule de format agréable, d'une centaine de pages solidement reliées et richement illustrées, à physionomie souriante trouverait place à côté des charmants « Voyages au pays de Fribourg ». C'est avec plaisir que l'écolier le feuilletterait. Mais vous vous demandez, sans doute, comment peut-on enseigner la grammaire par l'image. Eh bien ! de la même façon que l'on peut enseigner l'électricité. Ouvrez le récent ouvrage de Buscher, édité chez Nathan, intitulé : *L'Electricité par l'image*. Il est donc permis de conclure : Puisqu'on peut inculquer à de jeunes enfants les lois abstraites et complexes qui touchent au problème ardu de l'électricité ainsi que la terminologie qui la concerne, ne pourrait-on pas présenter, de la même façon, à nos écoliers de 3^{me} et 4^{me} années, les lois grammaticales et la terminologie indispensable, sous cette forme attrayante, captivante qu'est l'illustration ?

Faut-il encore s'entendre sur la nature, la technique de ces illustrations.

Notre grammaire fribourgeoise, par exemple, en contient une douzaine ; ces vignettes qui accompagnent de courts récits n'ont aucun rapport avec les notions grammaticales enseignées. Sans nuire à l'intelligence de ces textes, ni à la valeur du manuel, nous pourrions, sans scrupule aussi, les transplanter dans un recueil de lectures. De plus, ces images sont complexes, chargées de détails et manquent d'unité. Elles ne sont d'aucune utilité pour l'élève, tout en étant une cause de distraction.

Il ne s'agit donc point de ce genre d'illustrations.

En principe, toute règle de grammaire peut être concrétisée par un graphique. Chaque exemple ou phrase-type peut être illustré. L'exemple et le croquis, inséparables compagnons, remplaceraient ces courts récits qu'on a cru, en un temps, indispensables pour enseigner fructueusement la grammaire. Pensez aux différentes sortes de noms, aux noms composés, aux noms en ou, en eu, en al, aux qualificatifs de formes, de couleurs, de dimensions ; pensez aux déterminatifs démonstratifs, possessifs, numériques, sans oublier les articles, les adverbes. Ces notions, simples, en somme, parleraient aux yeux. Nos écoliers, pour la plupart, ne sont-ils pas des « visuels » ?

Il serait même possible de concrétiser graphiquement des théories apparemment abstraites, relatives aux fonctions des mots dans la phrase. L'idée de verbe, de sujet, de complément, de déterminatifs, d'article peut être exprimée à l'aide de croquis aussi bien que le principe de couplage en série ou de courant alternatif.

« Il faut parler aux yeux pour graver les idées dans l'esprit » dit le Dr Pauchet. Quel maître ne s'en est pas rendu compte ?

Ces notions fondamentales, élémentaires prendraient aisément racine en l'esprit de l'enfant. L'œil pourrait habilement les appréhender, l'intelligence se les assimiler et la mémoire, les conserver.

De plus, ces illustrations, exemptes de détails, réalisées selon la technique moderne d'un Thévoz ou d'un Sager, pourraient être avantageusement reproduites par nos petits élèves, en fin de leçon. Cet exercice qui captive tant l'enfant, lui ferait oublier l'aridité d'un enseignement par trop abstrait.

Ces procédés soulageraient bien des mémoires rebelles. L'image rappellerait l'exemple, l'exemple rappellerait la règle. La loi d'association y trouverait son compte. De plus, l'élève retiendrait avec d'autant plus de facilité la règle étudiée que les croquis l'auraient le plus captivé et que la main y aurait été le plus intéressé (Loi d'intérêt).

Son contenu

1. L'enseignement de la grammaire est subordonné à l'orthographe. Faisons fi de cette nomenclature fastidieuse, inintelligible pour l'élève et inutile pour le maître. Supprimons ces raisonnements, ces déductions oiseuses qui accompagnent habituellement tout chapitre. Prenons l'essentiel. La théorie grammaticale, au cours moyen, pourrait et devrait se résumer en quelques pages réparties tout au long d'un manuel d'exercices. Ces courtes notions seraient, par divers procédés typographiques, mises en relief, pour être mémorisées ensuite. Mais là n'est pas l'essentiel.

2. Cette grammaire contiendrait pour toute notion à assimiler, une suite variée de courts exercices d'application, conçus aux fins de « faire passer dans les doigts » la théorie, d'aider ainsi l'élève à contracter des habitudes orthographiques et d'atteindre à un certain automatisme, de faire passer le « conscient dans l'inconscient ». Dans ce but, on grouperait en un exercice d'application, une série de phrases détachées ne contenant qu'une seule difficulté. De l'avis d'un pédagogue émérite, « des phrases isolées s'adaptent plus aisément aux règles ; elles permettent de présenter les difficultés avec ordre et les rendent plus frappantes ; elles abrègent considérablement les exercices ; elles peuvent être composées de telle façon qu'elles ne contiennent aucun fait grammatical inconnu des élèves ».

De plus, on profiterait d'y introduire quantité d'expressions courantes, de vocables nouveaux et utiles que la mémoire si fraîche et si fidèle d'un élève de 9 ans s'approprierait avec aisance. Y a-t-il moment plus propice pour enrichir le vocabulaire actif de nos écoliers ? Ces textes alertes et bien adaptés constitueraient, à intervalle régulier, matière à répétition. La théorie et la pratique seraient ainsi en intime liaison. Le rappel d'une règle ou d'un fait grammatical ferait immédiatement surgir du champ de l'inconscient quantité d'exemples vécus parfaitement assimilés.

En outre, chaque difficulté devrait être étudiée progressivement, et sous ses multiples aspects. A cet effet, on consacrerait, pour le même problème, plusieurs exercices d'application dont la gradation serait minutieusement étudiée.

3. L'orthographe d'usage serait étudiée en parallèle avec l'orthographe de règles. Avant de discourir, par exemple, sur le pluriel des noms en ail, ne serait-il pas plus logique d'étudier d'abord ces vocables dans « leur livrée coutumière », dans leur forme et de conclure, avant tout, que les noms masculins se terminent par ail et les noms féminins par aille. Cette déduction peut paraître anodine, mais elle est d'une utilité incontestable et d'un emploi aussi fréquent que celle relative au pluriel des noms.

Avant de passer à la traditionnelle règle du féminin des qualificatifs en eux, ne serait-il pas opportun aussi de résoudre, au préalable et franchement, le problème de leur formation ? Ce faisant, l'écolier enrichirait, au moment propice, sa palette généralement pauvre de qualificatifs. Ce serait une erreur de différer la solution de cette intéressante question.

Etudiant ainsi systématiquement la graphie des mots et leur formation, on aboutirait à l'établissement de règles d'orthographe d'usage, fort utiles, relatives :

aux <i>noms</i>	en euil, il eil, ail (féminin en euille, ille, eille, aille).
	en ier ou er (arbres fruitiers, métiers...).
	en ée ou tée (indiquant la contenance...).

- en té (indiquant généralement des qualités ou défauts).
en oir (féminin oire).
en eur (ne prenant généralement pas d'e final)..., etc.
- aux *qualificatifs* en if, ois, in, ain, aire, ard... et leurs contraires.
abondant, ensuite seulement, l'étude de leur féminin.
- aux *verbes* avec leurs préfixes les plus courants.
- aux *adverbes* en ment (chapitre faisant suite logiquement à l'étude du féminin des qualificatifs).

J'en passe d'autres et des plus intéressantes, au point de vue orthographique surtout. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il y a de multiples avantages à s'inspirer, dans l'enseignement de la grammaire, du principe de la concentration, d'étudier globalement, sans cloisons étanches, ces trois importants chapitres qui constituent tout programme de grammaire proprement dit : lexicologie, morphologie et syntaxe. Et nos manuels, nos guides, nous détournent malheureusement de cette voie.

A vrai dire, la plupart des grammaires actuelles, destinées à nos cours moyens, sont la copie fidèle des ouvrages en usage dans les lycées. Le plan adopté est identique. Syntaxe, lexicologie, morphologie sont traités distinctement. Aux règles traditionnelles, font suite des textes aussi insipides qu'inintelligibles. On y parle abondamment des neuf parties du discours et l'on oublie que la grammaire, à l'école primaire, a des fins plus modestes, qu'elle ne doit pas être enseignée pour elle-même, mais en fonction de la compréhension des idées et de l'expression écrite, en fonction de l'orthographe. On met donc entre les mains de nos jeunes écoliers des manuels conçus pour adultes. Mais, avons-nous la certitude que les difficultés orthographiques, syntaxiques auxquelles nous nous butons généralement sont celles que rencontreront inéluctablement nos grimauds de 9 et 12 ans ? Une foule de cas, dont nos grammaires font abstraction, constituent pour nos « étudiants en herbe » de véritables énigmes. Le manuel que nous leur soumettons doit les aider à les résoudre. On dit bien que certaines notions doivent être enseignées occasionnellement. L'expérience est là pour le prouver : cet enseignement n'est qu'« occasionnellement » couronné de succès.

4. Ce code grammatical simplifié pourrait toucher également à quelques cas d'orthographe de règles, d'emploi courant au cours moyen, et qui, théoriquement ressortissent au degré supérieur. (Ex. : le verbe précédé de en, l'infinitif-complément, les mots de liaison, invariables.) Nos élèves peuvent très bien ignorer la nature du participe présent, de tel mot invariable, mais par contre, avoir des notions empiriques d'orthographe de règle. C'est de la grammaire d'action, vécue, appliquée sans le savoir. Ecoutez le D^r Simon : « L'orthographe de règle ne réside pas seulement dans le jargon spécial des grammairiens, ni dans leurs formes compliquées. Elle a bien sa raison d'être dans ce que ces formules recouvrent, mais elle peut s'apprendre, en partie au moins, indépendamment d'elles et s'appliquer sans un raisonnement conscient, aussi rigoureux que celui des analyses. » Et Porinot de conclure (dans *Crise de l'orthographe*) : « La possession des formes du langage parlé, aide plus à orthographier correctement que toutes les règles emmagasinées au prix de grands efforts. La terminologie, ce « jargon des grammairiens », est un accessoire et, tout au moins, peut être réduit au minimum. »

La grammaire du degré moyen devrait contenir, outre les exercices d'application, de petits textes suivis; reflétant le pittoresque, les beautés, la mentalité du terroir. Pourquoi ne pas lui donner une « couleur locale » ? De courtes des-

criptions de sites merveilleux et caractéristiques du pays de Fribourg, une ou deux historiettes en patois, quelques anecdotes « fribourgeoises », des mots pour rire, des devinettes grammaticales, en un mot toute une matière vivante, intéressante, respirant l'atmosphère de « chez nous » et qui permettrait au maître et aux élèves de récapituler joyeusement, au fil des jours, des notions préalablement étudiées. Au terme de chaque étude, accorderait-on une modeste place aux synonymes et homonymes illustrés ? En appendice, verrait-on avec intérêt et plaisir une ou deux pages de savoureux fribourgeoisismes, vaudoisismes d'origine patoise ou allemande ?

La grammaire, alors, réaliserait efficacement sa tâche qui est d'apprendre, aux écoliers de « chez nous » à bien parler et à écrire correctement.

* * *

Doter notre cours moyen d'une grammaire fribourgeoise simple, attrayante, conçue selon une formule nouvelle est une nécessité. Pourquoi serions-nous tributaires de l'étranger ? Les patriciens qui ont, au cours de multiples années d'activité, étudié plus spécialement la didactique de cette discipline, devraient, ce nous semble, communiquer à un centre collecteur et rédacteur, leurs expériences fructueuses, leurs heureuses trouvailles, leurs réussites et délimiter exactement le programme minimum qu'on est en droit d'exiger au degré moyen. L'ébauche de ce travail serait soumise, par souci d'orthodoxie, à l'examen minutieux d'un théoricien. Cet opuscule, d'abord polygraphié, serait ensuite mis à la disposition des classes d'un arrondissement. Son emploi révélerait, sans aucun doute, des erreurs, des lacunes auxquelles on remédierait dans une édition définitive. Alors, seulement, on recourrait pour l'illustration au talent d'artistes qui ont fait leurs preuves en ce domaine. Cette grammaire, née de l'expérience, de la collaboration de chacun et de tous, pourrait affronter sans crainte la critique.

Au lieu de gémir et discourir sur les piteux résultats obtenus, en général, dans cette branche et de ressasser, à l'envi, le thème trop connu de la crise de l'effort et de la faillite de nos méthodes, ne serions-nous pas bien inspirés de rechercher un remède au mal en tentant cette expérience ?

M. DUCARROZ, *instituteur*,

Bulle.

Vacances suisses pour la Jeunesse 1939

La fondation *Pro Juventute* s'est préoccupée, ces dernières années, de faciliter aux jeunes gens non indigents également, une utilisation judicieuse de leurs vacances. Les excellents résultats obtenus l'engagent à poursuivre ce travail, confié à un service spécial, les « Vacances pour la jeunesse », dont le champ d'activité embrasse les objets suivants : *séjours de vacances* et séjours de plus longue durée dans des familles de la Suisse romande, de la Suisse allemande et du Tessin, aux fins de se perfectionner dans les langues ; *colonies de vacances* pour jeunes désirant se perfectionner dans les langues (colonies de jeunes Romands en Suisse allemande et *vice versa*) ; *échanges de vacances* isolés ou d'école à école ; *camps de vacances* à la montagne et à l'étranger ; *voyages en*